

Association
de Science Régionale
de Langue Française



53^{ème} colloque
ASRDLF 2016
7-9 juillet 2016, Gatineau, Québec, Canada

53^{ème} colloque de
l'Association de Science Régionale de Langue Française
7 au 9 juillet 2016 à Gatineau, Québec, Canada.
Territoires et frontières : le développement à l'épreuve des
régions frontalières

Appel à communications

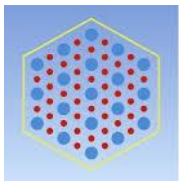
La vitesse s'oppose-t-elle à la lenteur ? Comportements de mobilité et
aménagement des territoires

Session spéciale coordonnée par :
Emmanuel Ravalet – LaSUR, EPFL, Lausanne
Ander Audikana – LaSUR, EPFL, Lausanne - University of Deusto, Bilbao
Aniss Mezoued – LaSUR, EPFL, Lausanne

Session spéciale S12

Cette session a pour objectif de considérer la notion de vitesse comme un outil d'analyse et de politique publique pour mieux comprendre la manière dont elle façonne la société et ses espaces. Entre d'une part la vitesse, volontiers associée à l'éloignement, au désenclavement, à la réussite sociale et/ou à la modernité, et d'autre part la lenteur qui serait sur le même plan que la proximité, l'enclavement, l'exclusion sociale, ou l'archaïsme, la place est grande pour penser un outil d'analyse et de politique d'aménagement qui dépasse les discours caricaturaux en la matière. Attribut des déplacements dans l'espace, des échanges en général, des personnes ou des territoires, la vitesse est à repenser pour que soit mieux discuté son potentiel aux niveaux social, économique, écologique ou plus largement sociétal, pour l'action politique.

La quête de l'accroissement de la vitesse de déplacement constitue un trait caractéristique des sociétés contemporaines (Rosa, 2010). Encore aujourd'hui, la desserte des territoires par des infrastructures rapides est souvent plébiscitée par les acteurs locaux concernés. Pourtant, depuis que les travaux sur la constance des budgets-temps individuels ont été développés, la généralisation de la vitesse est perçue comme une des causes de l'étalement urbain (Zahavi et Taltvitie, 1980 ; Wiel 1999), voire de déstructuration sociale (Illich, 1973 ; Héran 2014). Ainsi, certaines villes travaillent autour de la limitation des vitesses maximales, des zones de partage de la voirie, du développement de la marche, etc. (OECD, 2006) défendant l'idée que des lendemains qui chantent pour la proximité et la densité passeraient par le développement de la lenteur dans ce qui serait la « slow city ».



Sur le plan social, l'accès à la mobilité mécanisée, voire motorisée des personnes en difficulté apparaît comme un besoin pour lutter contre leur exclusion, mais la voiture et l'avion, chantres de la vitesse, sont décriés pour leurs émissions, la place qu'ils prennent, etc.

Si ces exemples extrêmes éclairent une certaine vision de la vitesse et de la lenteur, ils ne permettent pas pour autant une théorie de la vitesse. De même, sur le plan politique, les outils sont limités pour discuter des impacts économiques, sociaux, voire environnementaux, d'une politique ou d'un aménagement autour de la vitesse.

Cet appel à communication est l'occasion de faire un effort particulier et ciblé sur la notion de vitesse. Dans une perspective multidisciplinaire, les contributions pourront concerner les questions suivantes :

a) Approche méthodologique

Comment approcher la vitesse ? Doit-elle être un attribut des déplacements, des échanges en général, des personnes ou des territoires ? Que nous dit-elle dans chacun de ces cas ?

b) Vitesse et régulation spatiale

La vitesse est-elle un outil de régulation concernant l'aménagement des territoires ? Quels sont les effets de la mise en œuvre des limitations de vitesse de déplacement en milieu urbain ? Quelles en sont les conséquences en matière de pratiques de déplacements ? Sur le marché du logement ?

c) Vitesse et inégalité sociale

La vitesse peut-elle être un indicateur d'inégalité sociale ? La Slow City ou ville lente est-elle un modèle urbain inclusif ?

d) Vitesse et forme spatiale

Quelles sont les formes d'une ingénierie et architecture de la lenteur ? Quelles infrastructures pour une politique de la vitesse de plus en plus sélective ? Quels sont les dispositifs mobilisés pour assurer l'intégration entre vitesse et lenteur ?

Proposition de communication :

Date limite pour l'envoi des propositions de communication : 22 février 2016

Avis du comité scientifique : mi-avril 2016

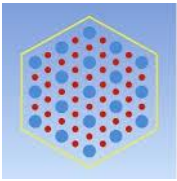
Envoi du texte complet : 17 juin 2016

Modalités d'envoi :

Les envois des propositions de communication s'effectueront directement en ligne par les participants (sur le site du colloque à <http://www.asrdlf2016.com>). Lors de la soumission de proposition de communication, les participants devront **spécifier que leur texte s'inscrit dans le cadre de cette session.**

Les propositions de communication doivent comprendre les éléments suivants :

1. Les coordonnées précises du ou des auteurs;
2. Le titre de la communication;



Association
de Science Régionale
de Langue Française



3. La référence à une ou deux thématiques ou sessions visée(s);
4. L'objectif de la communication, l'originalité du sujet, la méthode, les résultats obtenus clairement exposés et justifiés (un résumé d'environ 800 mots);
5. Cinq mots-clefs;
6. Une bibliographie précise et spécifique (15 références pertinentes au maximum).

Contact :

Emmanuel Ravalet

Courriel: emmanuel.ravalet@epfl.ch